

**ARRETE N°SU2023-265 PORTANT NOMINATION  
La Présidente de Sorbonne Université**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°66/2021 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 14 décembre 2021 élisant Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université ;
- Vu la décision du conseil de l'unité de recherche 2561 CRIMIC en date du 6 juin 2023 ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Madame Laurence BREYSSE-CHANET est nommée directrice de l'unité de recherche 2561 CRIMIC à compter du 6 juin 2023.

**Article 2 :**

La directrice générale des services de Sorbonne Université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris le 1<sup>er</sup> décembre 2023

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

